

chineses, le nom des
UIS-MAILLET
se des gouverneurs de
nouvélable est remise à
aché (Armand et France
Saint-Jacques).

ourses d'entrée Clément-
e 1 000 \$ chacune à
ine Cyr (George et

int-Hilaire) ainsi qu'à
esque (Gaëtan et Ni-
que d'Edmundston).

ourses d'entrée au Cen-
taire Saint-Louis-Maillet.
oudreau, 1 500 \$ (Ber-
Lorraine Boudreau de

onia Boucher, 1 500 \$
Annette Boucher d'Ed-
; Michel Caron, 2 000 \$

et Jeanne-Mance Ca-
nt-Jacques); Sylvie Car-
(Jacques et Claire Car-

d'Edmundston); Julie
500 \$ (Georges et Élane

de Saint-Jacques);
Amours, 500 \$ (Donald
D'Amours d'Edmunds-

nie Dalpé 1 500 \$ (Pat et
Dalpé d'Edmundston);
rtin, 1 500 \$ (Carmel et

rtin de Saint-Basile);
Gaumont, 1 000 \$ (Lise
de Saint-Jacques); Fran-

el, 1 000 \$ (Pierre et
Marie Gravel d'Edmunds-

alie Laplante, 1 000 \$
sa Laplante d'Edmunds-

e-Claude Lebel, 2 000 \$
Gisèle Lebel de Saint-

élène Ouellet, 1 500 \$
l et Dora Ouellet d'Ed-
; Stéphane Ouellet, 1
nislain et Irène Ouellet

bourse d'entrée de 1 500
Fournier (Jean-Paul et
Fournier d'Edmundston)
Collège communautaire
veau-Brunswick, 300 \$
tian Landry (Francine
Saint-Hilaire).

Six bourses de 500 \$
ment coopératif acadé-

R A P P O R T A N N U E L

Gagnon (Monique et Marie-
de Siegas), François Gra-
et Jeanne-Marie Gra-
mundston), Danny Lan-
les et Francine Landry de
Marie-Claude Lebel (O-
Gisèle Lebel de Saint-Ba-
Plourde (Alban et Alma F-
Saint-Joseph).

La bourse Énergie
Brunswick, 250 \$, à Ke-
(Alain et Mona Collin
François).

Deux bourses des ar-
de 250 \$ chacune à Juli-
(Jean-Paul et Élisabeth
d'Edmundston) et Pat¹
(Robert et Johanne Vien-
mundston).

Cinq bourses de 1 000
cune du club Rotary d'⁹
ton à Chantal Boudreau
et Lorraine Boudreau d'
Stéphane Ouellet (Ghisla
Ouellet d'Edmundston)⁹
Ouellette (Gérard e
Ouellette de Saint-Fran-
bert Prince (John et Dolo
d'Edmundston), Paul⁴
(Robert et Johanne Vien-
mundston).

Quatre bourses de
(cercle 3) de 500 \$
Corriveau (Geor-
Corriveau de S-
Sylvie Carrier (Jacques
d'Edmundston), Carole



S O M M A I R E

Profil de l'organisation	5
Notre mission	5
Le réseau de l'Association de la presse francophone (APF)	6
Message du président du Conseil d'administration	7
Les orientations et la direction	8
Recherche et développement	9
L'information	11
La Fondation Donatien Frémont	13
Les activités commerciales - OPSCOM	13
Perspectives d'avenir	15
États financiers: Association de la presse francophone	16
États financiers: Fondation Donatien Frémont	25



Association de la presse francophone (APF)
325, rue Dalhousie, pièce 900
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2

Tél.: (613) 241-1017
Fax : (613) 241-6193

PROFIL DE L'APF

L'Association de la presse francophone (APF) est une organisation nationale qui regroupe 26 journaux membres répartis dans les 11 provinces et territoires canadiens.

Présente depuis 18 ans sur la scène francophone canadienne, l'Association maintient dans sa programmation régulière des services de communication, de formation et de consultation ainsi qu'un service national de nouvelles. L'APF chapeaute également deux entités distinctes soit la *Fondation Donatien Frémont* et l'*Agence de représentation commerciale OPSCOM*, compagnie dont les éditeurs membres sont actionnaires.

Les changements profonds dans la situation des francophones au pays ont toujours procuré aux entreprises de presse de nombreuses raisons pour entretenir une présence active auprès de leur communauté respective et sur la scène nationale. La vision de l'Association de la presse francophone repose sur un mode de gestion participatif qui favorise le partenariat et l'engagement de chacun des 26 membres du réseau.

Outre notre bureau national qui regroupe une dizaine d'employé-e-s et de contractuels, le réseau compte 140 employé-e-s qui oeuvrent quotidiennement à la vivacité de la presse écrite francophone.

NOTRE MISSION

L'Association de la presse francophone se fait un point d'honneur de promouvoir l'existence d'une presse communautaire écrite en langue française, aussi vigoureuse et répandue que possible dans les communautés de langue française à l'extérieur du Québec.

Par son statut, elle vise également à contribuer à l'amélioration de sa qualité et de son rayonnement.

Finalement, l'APF s'engage à défendre énergiquement les principes de la liberté de parole de la presse écrite.

LE RÉSEAU DE L'APP

▲ Région de l'Ouest et des Territoires

La Liberté

(Saint-Boniface, Manitoba)

L'Eau vive

(Régina, Saskatchewan)

Le Franco

(Edmonton, Alberta)

Le Soleil de Colombie

(Vancouver, Colombie-Britannique)

L'Aiglon

(Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest)

L'Aurore boréale

(Whitehorse, Yukon)

■ Région de l'Ontario

Agricom

(Clarence Creek)

Le Reflet

(Embrun)

L'Express d'Orléans

(Orléans)

L'Édition Prescott-Russell

(Rockland)

Le Journal de Cornwall

(Cornwall)

Le Goût de vivre

(Penetanguishene)

Le Rempart

(Windsor)

La Boîte à Nouvelles

(Iroquois Falls)

Le Nord

(Hearst)

Le Voyageur

(Sudbury)

Le Nord de Kapuskasing

(Kapuskasing)

Le Métropolitain

(Toronto)

■ Région de l'Atlantique ●

Le Gaboteur

(Stephenville, Terre-Neuve)

Le Courrier

(Yarmouth, Nouvelle-Écosse)

La Voix acadienne

(Summerside, Île-du-Prince-Édouard)

Pro-Kent

(Richibucto, Nouveau-Brunswick)

Le Moniteur Acadien

(Shédiac, Nouveau-Brunswick)

L'Action Régionale

(Grand-Sault, Nouveau-Brunswick)

L'Aviron

(Campbellton, Nouveau-Brunswick)

Le Madawaska

(Edmundston, Nouveau-Brunswick)



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 1993-1994 nous a conduit vers une prise de conscience du potentiel qui prévaut au sein de l'Association de la presse francophone (APF). À divers niveaux, les membres ont précisé leurs engagements vis-à-vis l'APF et surtout se sont consultés afin d'atteindre des objectifs d'autofinancement pour nos entreprises de presse.

Comme nous le savons, les efforts constants des éditeurs membres et des employés du bureau national dans le maintien et la qualité de nos journaux sont les enjeux prioritaires pour assurer notre réussite.

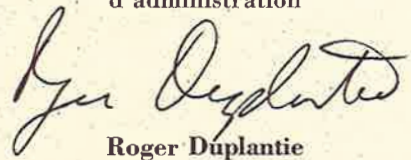
Cette année, l'APF a subi des coupures prévisibles importantes. C'est maintenant connu, nous devons faire preuve de plus d'imagination et d'ingéniosité dans la gestion de nos affaires sans nous appuyer constamment sur des subventions de développement garantis.

Le monde d'aujourd'hui, et particulièrement l'environnement des affaires, tire sa valeur de son niveau d'adaptabilité. L'APF doit envisager son développement dans cette optique d'entrepreneurship, avec des actions concrètes et par des investissements à moyen et à long terme. Le profit que retirent les organisations se concrétise largement par la qualité de ses ressources et de sa structure organisationnelle.

D'ici peu, nous célébrerons notre 20^e anniversaire; les yeux se tourneront alors vers nous. Il deviendra impératif de démontrer notre vivacité associative et d'adhérer à des projets constructifs dans les communautés francophones et au niveau national. Ce rapport annuel précise les directions qui ont été retenues au cours de l'exercice 1993-1994; vous y puiserez un bilan des projets et activités de l'APF, la Fondation Donatien Frémont et l'Agence de représentation commerciale OPSCOM.

J'invite les éditeurs et éditrices, les fidèles collaborateurs et partenaires ainsi que les employé-e-s du bureau national à poursuivre avec détermination notre mission dans le plus grand souci de la qualité et de l'efficacité. Au nom du Conseil d'administration, permettez-moi de vous remercier, tous et toutes, pour votre engagement dans le développement de la presse écrite francophone au pays.

le président du Conseil
d'administration



Roger Duplantie

Depuis deux ans, l'Association de la presse francophone articule sa programmation à l'intérieur de quatre grands volets d'intervention: *Orientation et direction*, *Recherche et développement*, *Communication et Information*. Ce rapport annuel vous expose les activités réalisées en 1993-1994 à partir des priorités établies dans le contexte des impératifs économiques et de la recherche d'autonomie financière.

O R I E N T A T I O N E T D I R E C T I O N

Le secteur Orientation et direction se veut le lieu privilégié des décisions relatives aux orientations de l'APF, au développement de l'Association, au maintien du réseau et à la représentation auprès des élus et des fonctionnaires.

L'Association de la presse francophone, a connu au cours du dernier exercice, plusieurs changements significatifs quant à ses mécanismes de gestion et de financement. Les transformations apportées ont eu une incidence directe sur l'infrastructure du bureau national et sur chacune des entreprises membres.

Une chose est claire: l'APF doit réaffirmer son leadership et elle prend les moyens qui s'imposent pour y parvenir.

Comme toute organisation sans but lucratif, l'Association n'a pas échappé aux nouvelles directives émises par le gouvernement canadien en 1993-1994.

À la suite d'une diminution de 10% de la subvention de base du Secrétariat d'État du Canada, la direction a effectué une rationalisation de ses dépenses. L'APF a dû identifier, et cela pour l'ensemble de ses activités, de nouvelles sources de revenus et de partenariat, assurant ainsi le maintien et le développement de ses projets dans les secteurs Recherche et développement, Communication et Information.

Donc, la Direction générale, avec l'appui des membres du Conseil d'administration, a travaillé à la diversification des sources de financement de l'APF. Les projets mis de l'avant dans cette perspective sont exposés au volet *Recherche et développement*.

On a décidé, à contrecœur, de reporter deux dossiers majeurs à la prochaine année financière: la télématique et la réalisation de certains partenariats stratégiques.

Le Conseil d'administration a opté pour une diminution temporaire des ressources humaines et la fusion de certaines responsabilités à l'interne. L'abolition de deux postes cadres a ralenti le développement de certains projets. Finalement, on a fait appel à des contractuels pour la coordination de projets de commercialisation ponctuels.

Il est important de le noter, l'APF a pris des risques. En termes d'orientation, divers projets ont été initiés bien que les retombées

directes n'aient pas coïncidé avec les objectifs d'autofinancement qui étaient projetés pour l'exercice en cours. Cependant, l'administration entend évaluer les retombées potentielles à moyen terme.

En 1993-1994, le Conseil d'administration a maintenu des échanges étroits avec la Direction générale afin d'évaluer l'avancement des dossiers prioritaires.

Pour rencontrer les objectifs de ce secteur, voici les principales réalisations de la Direction générale en collaboration avec les membres du Conseil d'administration au cours du dernier exercice financier:

- ▲ Quatre rencontres du Conseil d'administration;
- ▲ Participation hebdomadaire du président du Conseil d'administration aux dossiers de l'APF;
- ▲ Huit consultations régionales auprès des éditeurs du réseau;
- ▲ Adoption d'une première version du document des politiques du personnel;
- ▲ Étude de rationalisation de l'APF;
- ▲ 18 rencontres avec les paliers politiques;
- ▲ Rencontres avec les représentants des associations nationales membres de la Fédération nationale des communautés francophones et acadienne du Canada;

- ▲ 4 rencontres avec les représentants de la presse écrite au Québec (Quebec Community Newspapers Association (QCNA), Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), Quebecor, Unimédia).

Comme on s'en rend compte, la participation du Conseil d'administration s'est révélée plus importante cette année en raison de la diminution des ressources humaines.

Ces réflexions et consultations joueront un rôle non négligeable dans l'optimisation de nos services.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le secteur Recherche et développement englobe la mise en oeuvre de projets d'autofinancement par le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés. À ce volet, la technologie de pointe est étroitement associée.

Afin de mieux ajuster les opérations aux changements de son environnement, une restructuration au niveau des ressources humaines et administratives a été nécessaire. En 1993-1994, toutes les activités relatives à la recherche de partenariats

et au volet Communication ont été assumées par la Direction générale, par les responsables de secteurs et par l'apport de contractuels.

Les projets mis de l'avant visaient à combler la réduction de la portion du

financement retranché cette année. Parmi les options retenues, de nouveaux profils de partenariat aux niveaux provincial et national se sont concrétisés. Outre le financement gouvernemental national et interministériel, l'APF s'est penchée

sur les possibilités de collaboration avec le secteur privé.

Les retombées pour cet exercice financier ne vont pas de pair avec les efforts investis, car nous savons avec certitude que ces nouvelles formules d'autofinancement peuvent constituer une pratique viable dans le maintien de notre fonctionnement et la rentabilisation de nos services.

La télématique

L'APF a obtenu une subvention de 25 000\$ du gouvernement fédéral (ministère du Patrimoine canadien) pour le projet de télématique, phase I. En 1992-1993, la mise en oeuvre préliminaire s'est consolidée par l'acquisition de nouveaux équipements en réseau à l'APF. La seconde subvention sera injectée dans la réalisation d'un projet pancanadien dès l'automne 1994.

La Direction étudie actuellement les meilleures options pour notre auto-route de l'information qui permettra d'accéder, entre autres, à un système de courrier électronique et de cueillette d'information.

Partenariat et échanges en biens et services

L'APF a mené plusieurs démarches de représenta-

tion auprès du secteur public et privé en 1993-1994, dans le but d'intensifier les opportunités de financement.

On a conclu des ententes de gestion de projets et d'échanges en commandite, favorisant un excellent positionnement de nos services, avec les institutions suivantes:

La Société Air Canada a accordé 35 000\$ à l'APF en échange de billets d'avion; la Société bénéficie d'une visibilité dans notre réseau et se positionne dans nos éditions spéciales et nos publications corporatives.

Au printemps 1994, le Conseil du Trésor a signé une entente de 62 000\$ avec l'Association pour la production et la distribution d'un document sur les services bilingues au pays; ce projet a des retombées directes de 16 000\$ dans le réseau. D'autres ministères intéressés par le service se proposent également de faire appel à notre expertise.

Des ententes de services avec différentes chaînes hôtelières au pays ont fait l'objet d'échanges avec le secteur privé, dont une à Frédéricton et une autre à Toronto. Ces formules de financement permettent à l'Association d'équilibrer ses frais de fonctionnement tout en favorisant une meilleure représentation de l'Association dans les

marchés institutionnels et commerciaux.

De plus, on a réalisé une recherche intitulée «*Besoins et structures en matière de communication*» auprès des partenaires québécois potentiels. La recherche a cerné le profil de 85 partenaires des secteurs suivants: gouvernement du Québec, institutions d'enseignement, industrie du tourisme et entreprises privées. D'ailleurs, la participation de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) au Cahier de la Francophonie est issue de ces démarches de représentation.

Finalement, nous avons produit deux éditions spéciales sans subvention gouvernementale: le cahier de la PME et le Journal de la francophonie, distribués dans le cadre de la Semaine nationale de la PME et de la Semaine nationale de la francophonie. Fait à noter, l'APF a enregistré des profits avec ses cahiers spéciaux.

Cette année, nous avons suspendu de nombreuses initiatives en raison de la réduction de personnel; toutefois, nous reprendrons là où nous avons laissé dès que l'APF aura défini ses priorités de fonctionnement. Nous réactiverons les suivis entrepris auprès des ministères et des compagnies.

En 1993-1994, toutes les activités relatives au secteur des Communications (liaison, promotion, relations publiques et représentation) ont été assumées par les responsables de chacun des secteurs.

De cette façon, l'Association a accentué sa visibilité à l'intérieur de ses programmes réguliers, dont le service de nouvelles nationales et la Fondation Donatien Frémont.

De plus, le maintien d'une participation régulière auprès des organisations nationales francophones et

des instances gouvernementales a toujours été prioritaire.

Finalement, l'APF a également collaboré à divers événements d'envergure: le Symposium du monde associatif, la Dictée des Amériques et le Franco (Festival franco-ontarien), pour en citer quelques-uns.

S E C T E U R I N F O R M A T I O N

Service de nouvelles nationales

Le service de nouvelles de l'Association de la presse francophone vise à répondre aux besoins en information nationale des médias francophones de l'extérieur du Québec et des organisations intéressées par la question.

Cette année, le rayonnement du service de nouvelles s'est articulé autour de nouveaux concepts d'information et d'une présence accrue dans le milieu des communications.

Le service de nouvelles de l'Association de la presse francophone remplace bel et bien l'Agence de presse francophone (APF). Toutefois, les textes restent toujours signés de l'acronyme APF parce que l'Association profite de cette visibilité dans les journaux.

Le service de nouvelles

En 1993-1994, le service de nouvelles nationales relève

encore le défi; il a livré 325 textes au cours de l'année, sans compter la caricature hebdomadaire qui porte un regard éloquent sur les grands débats de l'actualité francophone.

En plus d'assurer la couverture des principaux événements nationaux et provinciaux touchant la francophonie canadienne, le service a produit une série d'articles portant sur les Jeux de l'Acadie et sur les Jeux de la Francophonie à Paris.

Tous les abonnés, à une exception près, ont renouvelé leur abonnement au service de nouvelles. De plus, quatre nouvelles

organisations ont adhéré à notre service:

- ▲ La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF);
- ▲ TVOntario;
- ▲ Le Carillon;
- ▲ La Fédération canadienne des enseignants (FCE).

La campagne d'abonnement, initiée en 1992-1993, reprendra à l'implantation du réseau télématique. Ce délai s'explique par la réticence de plusieurs clients potentiels à recevoir leurs articles par télécopieur.

L'Agence compte actuellement 36 abonnés.

Visibilité et relations publiques

L'APF a profité d'une visibilité importante auprès de plusieurs institutions publiques. En l'occurrence, le directeur du service de nouvelles a participé à l'émission d'information «Ce soir», à la télévision de Radio Canada (Ottawa), de septembre 1993 à juin 1994.

Cette revue de presse hebdomadaire s'adresse à plus de 50 000 téléspectateurs de l'Ontario; la population a fait connaissance avec les journaux franco-ontariens en plus de découvrir le rôle essentiel des entreprises de presse dans leur milieu. La revue reviendra en septembre, cette fois avec des étudiants en communication.

Le directeur du service de nouvelles a également siégé à divers comités d'établissements d'enseignement; ces comités avaient pour mandat de proposer diverses orientations pour les programmes de journalisme et de communication offerts à La Cité collégiale et à l'Université d'Ottawa. Une façon efficace d'être plus près des besoins du milieu et de démontrer l'engagement de l'Association de la presse

francophone dans le monde de l'éducation.

Le programme des coopérants

Le programme des journalistes coopérants français sera dorénavant le programme des jeunes journalistes canadiens. Bien que très satisfaite des résultats du programme des coopérants français, la France a retiré son financement à ce projet après une participation de 14 ans. À l'automne 1993-1994, le directeur du service de nouvelles de l'Association de la presse francophone a accepté la responsabilité du dossier.

Dans l'attente d'une solution permanente, l'APF a obtenu l'autorisation du ministère du Patrimoine canadien d'utiliser une somme excédentaire (évaluée à 6 500\$) de l'ancien programme pour permettre aux journaux qui ont perdu leurs coopérants d'embaucher des pigistes.

À la suite de ces démarches, nous avons déposé une demande de financement pour la création du nouveau programme de jeunes journalistes canadiens auprès du ministère du Patrimoine canadien. Celui-ci a accordé une aide financière de 30 000\$.

Par le biais de ce projet pilote, l'APF a embauché une journaliste pour un an. Cette dernière travaillera aux journaux Le Soleil, L'Aquilon et Le Gaboteur: elle consacrera quatre mois à chaque journal.

Le projet canadien

Le nouveau projet favorisera l'embauche des finissants en journalisme des départements de communications et de journalisme des institutions francophones reconnues.

Financièrement, le projet s'articulera autour de la participation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Si ce nouveau programme voit le jour, les journaux considérés satisferont au moins un des critères suivants: avoir une vocation provinciale ou territoriale; avoir un seul rédacteur-journaliste; avoir des projets d'expansion (augmentation du tirage, territoire plus grand à desservir, changement dans la périodicité).

Enfin, l'Association a déposé toutes les demandes de participation auprès des instances concernées et elle pourra mesurer la viabilité réelle du projet d'ici l'automne 1994.

LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

La Fondation Donatien Frémont offre des bourses d'études pour aider à former des experts en communications dans les communautés francophones minoritaires au Canada. La Fondation est une corporation sans capital-actions, constituée selon les lois du Canada et enregistrée comme oeuvre de charité. Elle a été créée en 1980 par les journaux de l'Association de la presse francophone.

La Fondation Donatien Frémont contribue de façon remarquable au maintien de la relève journalistique chez les jeunes et génère une participation soutenue chez ces derniers pour les carrières dans le domaine des communications.

En 1993-1994, la Fondation a reçu 56 demandes de bourses provenant d'étudiants des provinces du Manitoba (5), de l'Ontario (26), du Nouveau-Brunswick (17), du Québec (2), de la Saskatchewan (2), de l'Alberta (2) et de la Colombie-Britannique (2).

On remarque que l'intérêt pour la Fondation se maintient d'année en année; les établissements d'enseignement s'associent avec enthousiasme aux activités de promotion et demeurent de fidèles partenaires dans la diffusion de notre information. D'ailleurs, l'Université d'Ottawa est toujours associée à la production de nos outils promotionnels.

La Fondation a octroyé, en 1993-1994, 11 bourses d'études totalisant 9 234\$ et cinq bourses d'apprentissage d'une valeur de 2 200\$.

Le financement des bourses d'études et les frais généraux sont assurés par les revenus d'intérêt du Fonds des communicateurs, dont le capital se chiffre actuellement à 356 000\$.

À l'assemblée générale de 1993, les éditeurs du réseau ont réitéré avec ferveur l'apport incontestable de la Fondation à la jeune communauté francophone. Ils soulignent la nécessité d'efforts accrus pour relancer la campagne de financement du Fonds des Communicateurs, qui poursuit un objectif d'un million de dollars.

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES - OPSCOM

OPSCOM dessert le réseau des journaux membres en matière de publicité nationale. L'Agence assure la représentation commerciale auprès des instances gouvernementales, institutionnelles et privées; elle élabore les stratégies de marketing afin d'accroître le potentiel publicitaire. OPSCOM est une entreprise privée dont les éditeurs membres sont actionnaires.

Le rôle qu'assume l'Agence de représentation commerciale OPSCOM au sein des

journaux membres de l'APF est inestimable. OPSCOM travaille pour les

journaux et assure une représentativité soutenue auprès des agences de

publicité et des institutions gouvernementales et privées. En tant qu'agence de placement média, elle maîtrise ce mandat avec succès. Au cours des dernières années, par contre, on a également privilégié la représentation commerciale sous toutes ses formes, dans le but d'identifier le potentiel des marchés publicitaires pour l'Agence et d'en augmenter les revenus.

Pour appuyer les démarches de représentation commerciale, on a favorisé la création de divers outils de vente utilisés massivement en 1993-1994. Ainsi, on a diffusé la *carte de tarifs d'OPSCOM* auprès de 1 000 clients provenant d'agences de publicité, du secteur privé et associatif et institutionnel. De plus, un *Guide des publications* destiné à de nouveaux marchés a circulé à plus de 500 exemplaires.

Finalement des interventions hebdomadaires auprès de clients institutionnels comptent pour une activité importante chez les employés d'OPSCOM.

Également, l'Agence s'est dotée d'un système de placement d'annonces qui offre des possibilités accrues dans le traitement des placements médias et sa gestion. Le système Informatel est un produit entièrement adapté aux besoins des périodiques et hebdomadaires francophones; il intègre tous les paliers des opérations de placement (facturation, gestion comptable, ventes, caisse-recettes, grand livre).

En 1993-1994, OPSCOM a réalisé des investissements judicieux pour les membres; le processus de certification entrepris en septembre 1993 devrait être complété d'ici peu pour la majorité des journaux. Selon l'étude de Saine Marketing, réalisée pour le compte de l'APF en 1992, la formule de certification ABC ou ODC constituait une opération essentielle à la crédibilité de nos entreprises de presse.

Cependant, ces outils ne suffisent pas à augmenter le potentiel de vente dans le secteur privé, dans une perspective nationale. Toujours en fonction des recommandations de l'étude de 1992, on précisait que l'APF devait composer avec deux réalités bien précises: un groupe de publications visant des populations concentrées dans les localités et un groupe de publications rejoignant des populations dispersées en province.

On recommandait ainsi de travailler à partir d'un segment d'annonceurs pour un groupe de publications déterminé. L'expérience du Nouveau-Brunswick visait à évaluer cette approche de représentation sectorielle découlant de l'étude.

Une première...un bureau régional de représentation commerciale

En octobre 1993, un nouveau bureau de représentation commerciale a vu

le jour à Frédéricton (Nouveau-Brunswick). On voulait regrouper les journaux membres du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Atlantique, afin d'unifier les efforts de représentation commerciale pour un ensemble de journaux.

Outre l'analyse des habitudes d'achats publicitaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick, le responsable du bureau avait pour mandat de positionner les hebdomadaires en tant qu'outils de communication les plus efficaces à la portée des ministères.

Toutefois, il est prématuré, à ce stade-ci, d'évaluer les retombées réelles d'une telle initiative en regard des frais en immobilisation et des investissements de départ du bureau régional. Néanmoins, il apparaît que les interventions directes auprès des clients contribuent positivement à faire connaître la presse régionale et en facilitent l'utilisation à moyen terme.

De plus, l'activité a favorisé la création de nouvelles avenues de financement et de collaboration dont le journal officiel du Congrès mondial acadien, issu de la collaboration avec OPSCOM et les 8 journaux de l'Atlantique.

On entend faire une évaluation systématique de cette stratégie commerciale dès septembre 1994, après une année d'activités intensives.

P E R S P E C T I V E S D ' A V E N I R

En 1993-1994, l'APF a pris conscience des enjeux réels de sa réussite; la diminution des subsides gouvernementaux, les nouveaux modes de gestion implantés et la réduction du personnel ont façonné différemment les activités de l'Association. Cependant, les dirigeants sont fiers de constater que, malgré une réorganisation des ressources, l'APF a maintenu la

prestation de ses services et de ses programmes.

Naturellement, la question de la rationalisation de l'APF a fait l'objet d'une analyse approfondie: l'année 1993-1994 s'est révélée significative par rapport au volet de l'autofinancement.

L'APF a un désir ardent d'implanter des mécanismes de gestion conserva-

teurs, afin de relancer sa position financière.

L'Association entend également investir ses énergies dans ses secteurs d'activités réguliers et activer la participation des éditeurs vis-à-vis la priorisation des dossiers relatifs à la professionnalisation du réseau et au maintien des programmes de formation et de consultation.

R E M E R C I E M E N T S

L'Association de la presse francophone (APF) tient à remercier le Gouvernement du Canada (Ministère du Patrimoine canadien et des

communications), ainsi que le Gouvernement du Québec (Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes), pour

leur contribution financière aux projets de développement de notre organisation.

ÉTATS FINANCIERS

L'Université d'Ottawa offre sa bourse d'entrée de 1 500 \$ à Julie Fournier (Jean-Paul et Élisabeth Fournier d'Edmundston). Celle du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, 300 \$, à Christian Landry (Francine Landry de Saint-Hilaire).

Six bourses de 500 \$ du Mouvement coopératif acadien: Julie-Michèle Dionne (Gérald et Denise Dionne d'Edmundston), Martine Gagnon (Adrien et Marthe Gagnon de Ségas), Francis Gravel (Pierre et Jeanne-Marie Gravel d'Edmundston), Danny Landry (Charles et Francine Landry de Riceville), Marie-Claude Lebel (Carmel et Gisèle Lebel de Saint-Basile), Lise Plourde (Alban et Alma Plourde de Saint-Joseph).

La bourse Énergie Nouveau-Brunswick, 250 \$, à Kevin Collin (Alain et Mona Collin de Saint-François).

Deux bourses des ancien(ne)s de 250 \$ chacune à Julie Fournier (Jean-Paul et Élisabeth Fournier d'Edmundston) et Paul Vienneau (Robert et Johanne Vienneau d'Edmundston).

Cinq bourses de 1 000 \$ chacune du club Rotary d'Edmundston à Chantal Boudreau (Bertrand et Lorraine Boudreau de Ségas), Stéphane Ouellet (Gisèle et Irène Ouellet d'Edmundston), Courtney Ouellette (Gérard et Peggy Ouellette de Saint-François), Robert Prince (John et Dolores Prince d'Edmundston), Paul Vienneau (Robert et Johanne Vienneau d'Edmundston).

**A S S O C I A T I O N
D E L A P R E S S E
F R A N C O P H O N E**

R A P P O R T D E S V É R I F I C A T E U R S

Aux administrateurs
L'Association de la presse francophone

Nous avons vérifié le bilan de l'Association de la presse francophone au 31 mars 1994 et les états des revenus et dépenses, du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 1994, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Marcel, Lorraine, Lorne, Provencher
Ottawa (Ontario)

Le 29 juin 1994

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

BILAN

AU 31 MARS 1994

ACTIF

	1994	1993
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	24 454	18 706 \$
Dépôt à terme	-	25 000
Débiteurs	13 223	8 563
Avances à 118725 Canada Inc.	43 548	1 011
Avances à la Fondation Donation Frémont	3 653	-
Subventions à recevoir (note 3)	-	29 047
	84 878	82 327 \$

PASSIF ET DÉFICIT

PASSIF À COURT TERME

Endettement bancaire	26 542	- \$
Créditeurs et frais courus	54 876	33 904
Revenus et subventions reportés (note 5)	51 477	70 880
	132 895	104 784
DÉFICIT	(48 017)	(22 457)
	84 878	82 327 \$

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires
font partie intégrante des états financiers.*

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	1994	1993
DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(22 457)	(27 578) \$
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	(25 560)	5 121
DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE	(48 017)	(22 457) \$

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires
font partie intégrante des états financiers.*

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	1994	1993
REVENUS		
Cotisations	86 400	90 000 \$
Subvention du Secrétariat d'État du Canada	275 670	311 816
Projets spéciaux	223 034	261 503
Autres revenus	3 151	4 863
Activités de l'agence de Presse		
- abonnements	16 634	11 682
- vente de reportages	200	-
Honoraires de gestion (note 6)	35 004	-
	640 093	679 864
DÉPENSES		
Programmes réguliers	435 057	398 589
Projets spéciaux	230 596	276 154
	665 653	674 743
EXCÉDENT DES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)		
REVENUS SUR LES DÉPENSES	(25 560)	5 121 \$

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires
font partie intégrante des états financiers.*

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	1994	1993
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des (dépendes sur les revenus) revenus sur les dépenses	(25 560)	5 121 \$
Variation dans les éléments hors fonds :		
Débiteurs	(4 660)	10 201
Avances à 118725 Canada Inc.	(42 537)	(1 011)
Avances à la Fondation Donatien Frémont	(3 653)	-
Subventions à recevoir	29 047	25 953
Frais payés d'avance	-	6 849
Créditeurs et frais courus	20 972	(13 340)
Dû à 118725 Canada Inc.	-	(1 489)
Revenus et subventions reportés	(19 403)	6 178
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES FONDS	(45 794)	38 462
FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	43 706	5 244
(INSUFFISANCE DE FONDS) FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	(2 088)	43 706 \$
COMPOSANTES DES FONDS		
Encaisse	24 454	18 706 \$
Dépôt à terme	-	25 000
Endettement bancaire	(26 542)	-
	(2 088)	43 706 \$

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires
font partie intégrante des états financiers.*

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1994

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de représenter et de promouvoir les intérêts communs de la presse francophone en milieu minoritaire.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations

L'association a pour politique de radier durant l'exercice les acquisitions courantes d'immobilisations.

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	1994	1993
Secrétariat d'État du Canada		
- réseau télématique	-	25 000 \$
- coopérants	-	4 047
	-	29 047 \$

4. ENDETTEMENT BANCAIRE

L'endettement bancaire est garanti par une convention de sûreté générale.

5. REVENUS ET SUBVENTIONS REPORTÉS

	1994	1993
Contribution - 118725 Canada Inc.	4 641	9 107 \$
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	11 184	12 653
Secrétariat d'État du Canada		
- coopérants	6 452	-
- services de communication	-	20 000
- réseau télématique	-	25 000
Ministre des Communications - réseau télématique	25 000	-
Agence de presse - Abonnements	4 200	4 120
	51 477	70 880 \$

6. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des honoraires de gestion de 118725 Canada Inc., une compagnie dont les journaux membres de l'Association de la Presse francophone sont actionnaires.

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'association dépend en grande partie des subventions du Secrétariat d'État du Canada pour rencontrer ses obligations financières.

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉTAIL DES DÉPENSES - PROGRAMMES RÉGULIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	FONCTION- NEMENT	AGENCE DE PRESSE	TOTAL	
			1994	1993
Salaires et avantages sociaux	202 784	900	203 684	193 025 \$
Loyer	38 888	-	38 888	22 925
Téléphone	25 591	-	25 591	10 447
Frais de bureau	16 353	644	16 997	12 966
Location d'équipement	13 038	-	13 038	9 200
Assurances et taxes	1 328	-	1 328	1 723
Frais de réunions - conseil d'administration	13 640	-	13 640	21 292
Frais de réunions - assemblée annuelle	59 771	-	59 771	35 065
Frais de représentation et voyages	28 658	139	28 797	16 156
Honoraires professionnels	7 014	18 763	25 777	40 014
Associations	5 702	-	5 702	5 702
Intérêts et frais bancaires	1 031	-	1 031	1 313
Matériel et équipement	-	670	670	5 409
Accréditation des journaux	6 410	-	6 410	21 685
Divers	4 375	-	4 375	1 667
Frais d'administration imputés aux projets	(10 642)	-	(10 642)	-
	413 941	21 116	435 057	398 589 \$

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉTAIL DES REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS SPÉCIAUX

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	FONDATION DONATION FRÉMONT	RÉSEAU TÉLÉMATIQUE	CAHIERS SPÉCIAUX	FORMATION ET CONSUL- TATION	DÉVELOPPEMENTS DES LIENS ET PARTÉ- NARIATS STRATÉGIQUES	DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS - MARCHÉS	COOPÉ- RANTS	TOTAL
								1994 1993
REVENUS								
Contribution 118725 Canada Inc.	-	-	-	4 465	-	-	-	4 465 3 893 \$
Subvention du ministère de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	129 030
Subvention du Secrétariat d'État du Canada	-	45 000	-	-	-	-	73 501	118 501 103 233
Subvention du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	-	-	-	-	16 593	9 876	-	26 469 26 469
Frais de gestion	3 000	-	-	-	-	-	-	3 000 7 000
Vente de publicité	-	-	70 599	-	-	-	-	70 599
	3 000	45 000	70 599	4 465	16 593	9 876	73 501	223 034 261 503
DÉPENSES								
Achat de publicité - encartage	-	-	18 581	-	-	-	-	18 581 46 521
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	-	-	-	65 971 85 486
Honoraires professionnels	2 500	-	8 459	-	2 500	7 088	-	20 547 77 322
Loyer	-	-	-	-	-	-	-	- 4 770
Téléphone	-	-	-	-	-	-	-	- 460
Frais de bureau et équipement	500	53 574	23	-	3 477	2 788	-	60 362 2 713
Frais de représentation et de déplacements	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'administration	-	-	260	-	6 616	-	-	6 616 7 570
Formation et consultation	-	-	-	-	1 300	-	9 082	10 642 9 943
Impression et transport	-	-	-	4 465	-	-	-	4 465 3 893
Frais de production	-	-	33 730	-	-	-	-	33 730 27 044
Communication	-	-	6 982	-	-	-	-	6 982 10 387
Divers	-	-	-	-	2 700	-	-	2 700 45
	3 000	53 574	68 035	4 465	16 593	9 876	75 053	230 596 276 154
EXCÉDENT DES (DÉPENSES SUR LES REVENUS) REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	(8 574)	2 564	-	-	-	(1 552)	(7 562) (14 651) \$

ÉTATS FINANCIERS

L'Université d'Ottawa offre sa bourse d'entrée de 1 500 \$ à Julie Fournier (Jean-Paul et Élisabeth Fournier d'Edmundston). Celle du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, 300 \$, à Christian Landry (Francine Landry de Saint-Hilaire).

Six bourses de 500 \$ du Mouvement coopératif acadien: Julie-Michèle Dionne (Gérald et Denise Dionne d'Edmundston), Martine Gagnon (Adrien et Martine Gagnon de Slegas), François Gravel (Pierre et Jeanne-Marie Gravel d'Edmundston), Danny Landry (Charles et Francine Landry de Riceville), Marie-Claude Lebel (Carmel et Gisèle Lebel de Saint-Basile), Lise Plourde (Alban et Alma Plourde de Saint-Joseph).

La bourse Énergie Nouveau-Brunswick, 250 \$, à Kevin Collin (Alain et Mona Collin de Saint-François).

Deux bourses des ancien(ne)s de 250 \$ chacune à Julie Fournier (Jean-Paul et Élisabeth Fournier d'Edmundston) et Paul Vienneau (Robert et Johanne Vienneau d'Edmundston).

Cinq bourses de 1 000 \$ chacune du club Rotary d'Edmundston à Chantal Boudreau (Bertrand et Lorraine Boudreau de Slegas), Stéphane Ouellet (Ghislain et Irène Ouellet d'Edmundston), Courtney Ouellette (Gérard et Peggy Ouellette de Saint-François), Robert Prince (John et Dolores Prince d'Edmundston), Paul Vienneau (Robert et Johanne Vienneau d'Edmundston).

**F O N D A T I O N
D O N A T I E N
F R É M O N T**

R A P P O R T D E S V É R I F I C A T E U R S

Aux administrateurs
Fondation Donatien Frémont

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Donatien Frémont au 31 mars 1994 et les états des revenus et dépenses et du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus de dons, à l'excédent des revenus sur les dépenses, au surplus et à l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les revenus de dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 1994, ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Marcel, Lorraine, Lorne & Associés
Ottawa (Ontario)

Le 29 juin 1994

FONDATION DONATIEN FRÉMONT

BILAN

AU 31 MARS 1994

ACTIF

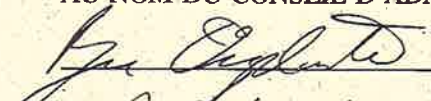
	Fonds général	Fonds des communi- cateurs	Total 1994	Total 1993
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	16 417	-	16 417	45 755 \$
Dépôts à terme	-	356 000	356 000	312 500
Intérêts courus à recevoir	2 619	-	2 619	5 366
À recevoir du Fonds général	-	-	-	30 976
À recevoir du Fonds des communicateurs	5 838	-	5 838	-
À recevoir de 118725 Canada Inc.	1 436	-	1 436	-
	26 310	356 000	382 310	394 597 \$

PASSIF ET SURPLUS

PASSIF A COURT TERME				
Créditeurs et frais courus	4 550	-	4 550	4 220 \$
À payer au Fonds des communicateurs	-	-	-	30 976
À payer à l'Association de la Presse francophone	3 653	-	3 653	-
Dons reportés	1 500	-	1 500	-
À payer au Fonds général	-	5 838	5 838	-
	9 703	5 838	15 541	35 196
SURPLUS	16 607	350 162	366 769	359 401
	26 310	356 000	382 310	394 597 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DONATIEN FRÉMONT

SURPLUS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

FONDS GÉNÉRAL

	1994	1993
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	15 925	17 014 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	7 368	4 628
	23 293	21 642
Virement au Fonds des communicateurs	(6 686)	(5 717)
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	16 607	15 925 \$

FONDS DES COMMUNICATEURS

SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	343 476	337 759 \$
Virement du Fonds général	6 686	5 717
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	350 162	343 476 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DONATIEN FRÉMONT

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1994

	1994	1993
REVENUS		
Dons	8 786	7 818 \$
Intérêts	16 387	19 421
	25 173	27 239
DÉPENSES		
Bourses d'étude	11 764	13 520
Honoraires professionnels	1 325	1 620
Frais de gestion	3 000	7 000
Publicité	150	300
Frais de bureau	1 311	-
Frais bancaires	255	171
	17 805	22 611
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	7 368	4 628 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DONATIEN FRÉMONT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1994

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de favoriser activement l'éducation postsecondaire des francophones vivant en milieu minoritaire au Canada, principalement dans le domaine des communications et ce, en offrant des bourses d'étude.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Fonds des communicateurs

Ce fonds fut créé suite à la campagne de financement entreprise par la Fondation. Les revenus de ce fonds sont destinés à financer une expansion majeure dans le programme de bourses, pour atteindre le niveau de 75 000 \$ en bourses remises annuellement. L'intérêt gagné par ce fonds est comptabilisé à titre de revenu dans le Fonds général.

3. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des frais de gestion à l'Association de la presse francophone pour un montant total de 3 000 \$ (1993 : 7 000 \$).

4. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé puisqu'il fournirait aucune information utile supplémentaire.

LOUIS-MAILLET

se des gouverneurs de
nouvelable est remise à
aché (Armand et France
Saint-Jacques).

ourses d'entrée Clément-
e 1 000 \$ chacune à
tine Cyr (Georges et Lise
Saint-Hilaire) ainsi qu'à
vesque (Gaétan et Ni-
sque d'Edmundston).

ourses d'entrée au Cen-
taire Saint-Louis-Maillet.

boudreau, 1 500 \$ (Ber-
Lorraine Boudreau de
sonia Boucher, 1 500 \$
Annette Boucher d'Ed-

; Michel Caron, 2 000 \$
et Jeanne-Mance Ca-

nt-Jacques); Sylvie Car-
(Jacques et Claire Car-

Edmundston); Julie
500 \$ (Georges et Elaine

de Saint-Jacques);
Amours, 500 \$ (Donald

D'Amours d'Edmunds-
nie Dalpé 1 500 \$ (Pat et

Dalpé d'Edmundston);
rtin, 1 500 \$ (Carmel et

ortin de Saint-Basile);
Gaumont, 1 000 \$ (Lise

de Saint-Jacques); Fran-
el, 1 000 \$ (Pierre et

arie Gravel d'Edmunds-
alie Laplante, 1 000 \$

sa Laplante d'Edmunds-
e-Claude Lebel, 2 000 \$

t Gisèle Lebel de Saint-
élène Ouellet, 1 500 \$

il et Dora Ouellet d'Ed-
); Stéphane Ouellet, 1

hislain et Irène Ouellet
ston); Sylvie Ouellet, 1

étan et Patricia Ouellet
ston); Lise Plourde, 1

bourse d'entrée d
Fournier (Jean-Pa
Fournier d'Edmun
Collège commun
veau-Brunswick,
tian Landry (Fran
Saint-Hilaire).

Six bourses de
ment coopératif
Michèle Dionne (C
Dionne d'Edmun
Gagnon (Adrien et
de Siegas), Franç
et Jeanne-Marie
mundston), Danni
les et Francine Lan
Marie-Claude Le
Gisèle Lebel de Sa
Plourde (Alban et
Saint-Joseph).

La bourse Éne
Brunswick, 250 \$
(Alain et Mona C
François).

Deux bourses d
de 250 \$ chacune
(Jean-Paul et Élis
d'Edmundston) et
(Robert et Johanne
mundston).

Cinq bourses d
cune du club Rota
ton à Chantal Bou
et Lorraine Boudre
Stéphane Ouellet (C
Ouellet d'Edmund
Ouellette (Géra
Ouellette de Saint
bert Prince (John e
d'Edmundston),
(Robert et Johanne
mundston).

Quatre bourse
(cercle 3) de 500 \$
Corriveau (Geor
Corriveau de S
Sylvie Carrier (Ja
d'Edmundston).



Association de la presse francophone
325, rue Dalbousie, pièce 900
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2

Tél.: (613) 241-1017
Fax: (613) 241-6193